



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Islet tenue le 8 mai 2018 à 19 h 50 à l'édifice municipal sis au 284, boulevard Nilus-Leclerc et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Alain Lord
 Florian Pelletier
 Denis Proulx
 Pascal Bernier
 Raymond Caron
 Jean Lacerte

Formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-François Pelletier, maire.

Colette Lord agit à titre de secrétaire-trésorière et directrice générale.

Il est constaté que les avis, aux fins de la présente séance, ont été donnés à tous les membres du conseil, de la manière et dans le délai prévu par la loi.

188-05-2018

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par monsieur Florian Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que présenté, le projet d'ordre du jour suivant :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des états financiers 2017 de la municipalité;
3. Autorisation de signature promesse de vente/achat – contrat de vente – terrain rue du Héron – monsieur Louis Laboissonnière;
4. Affaires diverses :
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

189-05-2018

ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2017 DE LA MUNICIPALITÉ :

Il est proposé par monsieur Alain Lord et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les états financiers préparés par la firme comptable Lemieux Nolet pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017.

Lesdits états affichent un excédent à des fins fiscales de l'ordre de 209 169 \$ et un surplus accumulé d'exercice non affecté de 54 325 \$.

190-05-2018

AUTORISATION DE SIGNATURE PROMESSE DE VENTE/ACHAT – CONTRAT DE VENTE – TERRAIN RUE DU HÉRON – MONSIEUR LOUIS LABOISSONNIÈRE :

Il est proposé par monsieur Jean Lacerte et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Jean-François Pelletier, maire et Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Islet la promesse d'achat et de vente ainsi que le contrat de vente à intervenir avec monsieur Louis Laboissonnière à l'égard du terrain connu et désigné comme étant le lot 4 790 801 du



N° de résolution
ou annotation

cadastre du Québec, circonscription foncière de L'Islet, lequel terrain est situé en bordure de la rue du Héron.

PÉRIODE DE QUESTIONS :


Conformément à l'article 150 du Code municipal, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

191-05-2018

LEVÉE DE LA SÉANCE :

À 20 h, il est proposé par monsieur Denis Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente assemblée soit et est levée.

MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Par  maire

Par  directrice générale et secrétaire-trésorière

